

---

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la Salle communautaire du 771 chemin de la Beauce le 5 novembre 2019, à compter de 20h00.

**Sont présents :**

Messieurs les conseillers Ghislain Beauregard, Daniel Palardy, Claude Lacasse, Bruno Napert, Louis Tremblay et Patrick Keegan formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Daniel Plouffe.

Madame Suzanne Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorière, assure le greffe.

**1- OUVERTURE DE LA SESSION**

À 20h00 monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte.

2019-11-135

**2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

- 1- Ouverture de la séance et constat de quorum
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2019
- 4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2019 : suivi
  - b) Lecture et adoption des comptes
  - c) Dépôt de documents :
    - i. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil
    - ii. Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses par la directrice générale et secrétaire-trésorière
    - iii. Budget de l'AIBR pour 2020 – Adoption
  - d) Avis de motion et dépôt – Projet de règlement n° 299-1 modifiant le règlement n° 299 relatif à la garde de poules à l'intérieur du périmètre d'urbanisation et de la zone rurale et abrogeant le règlement n° 298
  - e) Gaz à effet de serre – Demande d'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale
  - f) Assainissement des eaux usées – Demande d'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale
  - g) Déploiement d'un système de radiocommunication – Demande d'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale
  - h) Nomination d'un représentant du Comité de sécurité civile et prévention des incendies
  - i) Afficheur de vitesse – Autorisation d'achat
  - j) Affiches de Bienvenue – Autorisation de fabrication
  - k) Avis de motion et dépôt – Projet de règlement n° 308-2 modifiant le règlement n° 308 relatif au programme d'aide financière pour la mise aux normes des installations septiques
- 5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES
  - a) Rapport du représentant
- 6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES
  - a) Rapport du représentant

7- VOIRIE ET AQUEDUC

- a) Rapport du représentant
- b) Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Reddition de compte
- c) Contrat de déneigement du stationnement du centre communautaire, de ses accès et des bornes fontaines 2019-2020 – Octroi de contrat

8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- a) Rapport du représentant

9- ENVIRONNEMENT

- a) Rapport du représentant

10- CULTURE ET PATRIMOINE

- a) Rapport du représentant
- b) Fête nationale 2020 – Réservation de chapiteaux
- c) Motion de félicitations – Porte ouverte « Art, artisanat et saveurs d'ici » du 29 octobre

11- LOISIRS

- a) Rapport du représentant
- b) Motion de félicitations – Activité Halloween organisée par le Comité de la bibliothèque
- c) Contrat de déneigement et d'entretien de la patinoire 2019-2020 – Octroi du contrat

12- AUTRES DOSSIERS

- a) Club St-Luc Verchères – Demande d'aide financière
- b) Déclaration – Pour l'inclusion et l'ouverture à la diversité

13- CORRESPONDANCE

- a) Lettre du MTQ – Réception de notre résolution 2019-10-133

14- PÉRIODE DE QUESTIONS

15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**ADOPTÉE**

**3- PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2019 – ADOPTION**

**2019-11-136**

Il est proposé par le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par le conseiller Louis Tremblay et unanimement résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2019 tel que déposé.

**ADOPTÉE**

**4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2019**

La directrice générale résume le suivi fait aux décisions du conseil.

**b) Lecture et adoption des comptes**

**2019-11-137**

**CONSIDÉRANT** le dépôt des comptes payés et à payer pour le mois d'octobre 2019 au montant de 75 843.52\$ ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

**QUE** la liste des comptes en date du 5 novembre 2019 au montant de 75 843.52\$ soit approuvée.

**ADOPTÉE**

**c) Dépôt de documents :**

**i. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil**

Conformément aux articles 357 et 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., chap. E-2.2), les membres du Conseil ont déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires.

**ii. Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses par la directrice générale et secrétaire-trésorière**

**2019-11-138**

**CONSIDÉRANT** les dispositions de l'article 176.4 du Code municipal à l'effet que la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose les états comparatifs des revenus et dépenses pour la période écoulée ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

**DE PRENDRE ACTE** des états comparatifs pour la période écoulée tels que déposés par la directrice générale.

**ADOPTÉE**

**iii. Budget de l'AIBR 2020 – Adoption**

**2019-11-139**

**CONSIDÉRANT** qu'une copie du budget pour l'année 2020 de la Régie de l'aqueduc intermunicipale du Bas-Richelieu a été transmise à la Municipalité de Calixa-Lavallée ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Louis Tremblay, appuyé par le conseiller Ghislain Beauregard et unanimement résolu :

**DE PRENDRE ACTE** dudit budget et de transmettre une copie de la présente résolution à la Régie.

**ADOPTÉE**

**d) Avis de motion et dépôt – Projet de règlement n° 299-1 modifiant le règlement n° 299 relatif à la garde de poules à l'intérieur du périmètre d'urbanisation et de la zone rurale et abrogeant le règlement n° 298**

**2019-11-140**

**AVIS DE MOTION** est donné par le conseiller Bruno Napert qu'à une prochaine séance le Conseil municipal adoptera le projet de règlement n° 299-1 modifiant le règlement n° 299 relatif à la garde de poules à l'intérieur du périmètre d'urbanisation et de la zone rurale et abrogeant le règlement n° 298. Le dépôt du projet de règlement est aussi fait.

**e) Gaz à effet de serre – Demande d'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale**

**2019-11-141**

**CONSIDÉRANT** l'appel de projet dans le cadre du Programme d'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale ;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Calixa-Lavallée désire adhérer au Projet de réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire de la Municipalité régionale de comté dans le cadre dudit programme;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

**DE PARTICIPER** au Projet de réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire de la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville (Projet);

**D'AUTORISER** M. Sylvain Berthiaume, directeur général et secrétaire-trésorier, à déposer le Projet dans le cadre du Programme d'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

**DE PROPOSER** que la Municipalité régionale de comté soit nommée responsable du Projet.

**ADOPTÉE**

**f) Assainissement des eaux usées – Demande d’aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale**

**2019-11-142**

**CONSIDÉRANT** l’appel de projet dans le cadre du Programme d’aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale ;

**CONSIDÉRANT** le *Règlement 2008-47 sur l’assainissement des eaux* de la Communauté métropolitaine de Montréal;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Calixa-Lavallée désire adhérer au Projet de mise en commun de l’application du *Règlement 2008-47 sur l’assainissement des eaux* de la Communauté métropolitaine de Montréal sur le territoire de la Municipalité régionale de comté dans le cadre dudit programme;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

**DE PARTICIPER** au Projet de mise en commun de l’application du *Règlement 2008-47 sur l’assainissement des eaux* de la Communauté métropolitaine de Montréal sur le territoire de la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D’Youville (Projet);

**D’AUTORISER** M. Sylvain Berthiaume, directeur général et secrétaire-trésorier, à déposer le Projet dans le cadre du Programme d’aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

**DE PROPOSER** que la Municipalité régionale de comté soit nommée responsable du Projet

**ADOPTÉE**

**g) Déploiement d’un système de radiocommunication – Demande d’aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale**

**2019-11-143**

**CONSIDÉRANT** l’appel de projet dans le cadre du Programme d’aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale ;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Calixa-Lavallée désire adhérer au Projet de déploiement d’un système de radiocommunication couvrant tout le territoire de la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D’Youville, dans le cadre de l’aide financière;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

**DE PARTICIPER** au Projet de déploiement d’un système de radiocommunication couvrant tout le territoire de la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D’Youville (Projet);

**D’AUTORISER** M. Daniel Perron, coordonnateur en sécurité incendie, à déposer le Projet dans le cadre de l’aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

**DE PROPOSER** que la Municipalité régionale de comté soit nommée responsable du Projet.

**ADOPTÉE**

**h) Nomination d’un représentant du Comité de sécurité civile et prévention des incendies**

**2019-11-144**

**CONSIDÉRANT** la démission du conseiller Patrick Keegan à titre de représentant du Comité de sécurité civile et prévention des incendies ;

**CONSIDÉRANT** qu’il y a lieu de nommer un remplaçant ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Louis Tremblay et résolu unanimement :

**DE NOMMER** le conseiller Ghislain Beauregard représentant au niveau du Comité de sécurité civile et prévention des incendies.

**ADOPTÉE**

**i) Afficheur de vitesse – Autorisation d’achat**

**2019-11-145**

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal souhaite faire l’achat d’un afficheur de vitesse;

**CONSIDÉRANT** les différentes soumissions ainsi que les différents modèles reçus;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par le conseiller Louis Tremblay et résolu unanimement :

**D’AUTORISER** la directrice générale à faire l’achat d’un afficheur de vitesse auprès de l’entreprise Signel Services inc., modèle RAD50S au coût de 4 978.00 \$ avant taxes.

**ADOPTÉE**

**j) Affiches de Bienvenue – Autorisation de fabrication**

**2019-11-146**

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal souhaite installer des affiches de bienvenue aux entrées de la municipalité ;

**CONSIDÉRANT** les différentes épreuves produites par SR Imprimerie ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Louis Tremblay, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et résolu unanimement :

**D’AUTORISER** la directrice générale à mandater SR Imprimerie pour la fabrication d’affiches de bienvenue, tel que la dernière épreuve reçue, au coût de 1 083.21 \$ avant taxes.

**ADOPTÉE**

**k) Avis de motion et dépôt – Projet de règlement n° 308-2 modifiant le règlement n° 308 relatif au programme d’aide financière pour la mise aux normes des installations septiques**

**2019-11-147**

**AVIS DE MOTION** est donné par le conseiller Daniel Palardy qu’à une prochaine séance le Conseil municipal adoptera le projet de règlement n° 308-2 modifiant le règlement n° 308 relatif au programme d’aide financière pour la mise aux normes des installations septiques. Le dépôt du projet de règlement est aussi fait.

**5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES**

**a) Rapport du représentant**

Monsieur Daniel Palardy mentionne que

**6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES**

**a) Rapport du représentant**

Monsieur Ghislain Beauregard mentionne qu’étant nouveau à ce poste, qu’il n’y a rien de particulier à signaler.

**7- VOIRIE ET AQUEDUC**

**a) Rapport du représentant**

Monsieur Ghislain Beauregard mentionne la réserve de sel est suffisante pour débiter la période hivernale.

**b) Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Reddition de compte**

2019-11-148

**CONSIDÉRANT** la subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier dans le dossier numéro 00027944-1 – 59030 (16) - 2019-07-17-59, telle que confirmée dans la lettre du ministre François Bonnardel du 9 août 2019 ;

**CONSIDÉRANT** que les travaux ont été effectués ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et résolu unanimement :

**QUE** le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 7 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ;

**QUE** les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

**ADOPTÉE**

**c) Contrat de déneigement du stationnement du centre communautaire, de ses accès et des bornes fontaines 2019-2020 – Octroi du contrat**

2019-11-149

**CONSIDÉRANT** qu'un contrat de déneigement du stationnement du centre communautaire, de ses accès et des bornes fontaines pour la saison 2019-2020 doit être conclu et signé ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu :

**D'OCTROYER** le contrat de déneigement du stationnement du centre communautaire, de ses accès et des bornes fontaines à Yvan Gamache pour un montant de 2 250,00 \$ avant taxes ;

**D'AUTORISER** le maire Daniel Plouffe ainsi que la directrice générale Suzanne Francoeur à signer le contrat à intervenir pour et au nom de la Municipalité de Calixa-Lavallée.

**ADOPTÉE**

**8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

**a) Rapport du représentant**

Monsieur Bruno Napert mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

**9- ENVIRONNEMENT**

**a) Rapport du représentant**

Monsieur Daniel Palardy mentionne qu'une trentaine de résidents ont adhéré au programme d'aide financière pour la mise aux normes des installations septiques et que le programme est prolongé jusqu'au 30 août 2020.

**10- CULTURE ET PATRIMOINE**

**a) Rapport du représentant**

Monsieur Louis Tremblay mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

**b) Fête nationale 2020 – Réservation de chapiteaux**

2019-11-150

**CONSIDÉRANT** la réservation de chapiteaux faite auprès de Les chapiteaux Maskà pour 1 chapiteau 20X40 et 2 chapiteaux 15X15 pour la fête nationale 2020 ;

**CONSIDÉRANT** la soumission présentée par Les chapiteaux Maskà au montant de 1 110.00 \$ avant taxes ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Louis Tremblay et unanimement résolu :

**D'AUTORISER** la directrice générale à confirmer la réservation des chapiteaux et à signer la soumission reçue en date du 28 octobre 2019.

**ADOPTÉE**

**c) Motion de félicitations – Porte ouverte « Art, artisanat et saveurs d'ici » du 27 octobre**

**2019-11-151**

**CONSIDÉRANT** l'activité Porte ouverte « Art et artisanat et saveurs d'ici » du 27 octobre dernier organisée par le Comité du terroir ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Louis Tremblay et résolu unanimement :

**QUE** le Conseil offre ses plus chaleureuses félicitations et remerciements au Comité du terroir ainsi que les bénévoles pour l'organisation d'une porte ouverte « Art, artisanat et saveurs d'ici » qui s'est déroulée le 27 octobre dernier et qui fût un succès.

**ADOPTÉE**

**11- LOISIRS**

**a) Rapport du représentant**

Monsieur Claude Lacasse mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

**b) Motion de félicitations – Activité Halloween organisée par le Comité de la bibliothèque**

**2019-11-152**

**CONSIDÉRANT** l'activité Halloween organisée par le Comité de la bibliothèque le 26 octobre dernier ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Louis Tremblay et résolu unanimement :

**QUE** le Conseil offre ses plus chaleureuses félicitations et remerciements au Comité de la bibliothèque pour l'activité Halloween qui s'est déroulée le 26 octobre dernier.

**ADOPTÉE**

***Considérant le conflit d'intérêt dans le prochain point, le conseiller Bruno Napert se retire des délibérations***

**c) Contrat de déneigement et d'entretien de la patinoire 2019-2020 – Octroi du contrat**

**2019-11-153**

**CONSIDÉRANT** qu'un contrat de déneigement et d'entretien de la patinoire pour la saison 2019-2020 doit être conclu et signé ;

**CONSIDÉRANT** que nous avons reçu deux soumissions à savoir :

Kevin Napert, entretien et déneigement :	6 000\$ avant taxes
Yvan Gamache, entretien et déneigement :	6 300\$ avant taxes

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Ghislain Beauregard et unanimement résolu :

**D'OCTROYER** le contrat de déneigement ainsi que l'entretien de la patinoire pour la saison 2019-2020 à Yvan Gamache pour un montant de 6 300\$ avant taxes ;

**D'AUTORISER** le maire Daniel Plouffe ainsi que la directrice générale Suzanne Francoeur à signer le contrat à intervenir pour et au nom de la Municipalité de Calixa-Lavallée.

**ADOPTÉE**

## 12- AUTRES DOSSIERS

### a) Club St-Luc Verchères – Demande d'aide financière

2019-11-154

**CONSIDÉRANT** la demande d'aide financière du Club Verchères qui offrent des services de transport et accompagnement ainsi que de prêts d'appareils orthopédiques gratuitement à la population de Calixa-Lavallée et Verchères ;

**CONSIDÉRANT** que ces services sont bénéfiques pour la population de Calixa-Lavallée ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Bruno Napert et résolu à l'unanimité ;

**DE VERSER** à Club Verchères, un montant de cent dollars (100\$).

**ADOPTÉE**

### b) Déclaration – Pour l'inclusion et l'ouverture à la diversité

#### PRINCIPES

---

##### ÉGALITÉ ENTRE LES PERSONNES

La Municipalité de Calixa-Lavallée adhère aux valeurs d'égalité entre les personnes, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, l'identité ou l'expression du genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

##### RECONNAISSANCE ET RESPECT DE LA DIVERSITÉ

L'ouverture à l'autre, la tolérance envers la différence, l'acceptation de la diversité sous toutes ses formes, qu'elles soient culturelles, ethniques, sexuelles et de genre, sont des principes qui doivent être portés par l'ensemble de la société et auxquels la Municipalité de Calixa-Lavallée adhère.

##### OUVERTURE ET INCLUSION

Pour la Municipalité de Calixa-Lavallée, la municipalité représente le milieu de vie, le lieu où habite une personne. Ainsi, la municipalité doit œuvrer à offrir à toutes les personnes habitant sur son territoire ou étant de passage, un environnement sain et sécuritaire, ouvert et accueillant, permettant à tous d'y être bien et de s'y épanouir.

#### PRÉAMBULE

---

2019-11-155

**CONSIDÉRANT** que les droits fondamentaux des personnes ont été proclamés et enchâssés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (1975) et la Charte canadienne des droits et libertés (1982) ;

**CONSIDÉRANT** que les municipalités et les MRC sont reconnues par l'État québécois en tant que gouvernements de proximité en étant le palier de gouvernance le plus près des citoyens et des citoyennes ;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité doit œuvrer à offrir à toute personne un environnement sain et sécuritaire, ouvert et accueillant ;

**CONSIDÉRANT** que la déclaration de principe de la Politique d'égalité et de parité entre les femmes et les hommes de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) rappelle que l'égalité est un droit fondamental et qu'il constitue une valeur essentielle de la démocratie québécoise ;

**CONSIDÉRANT** que malgré tous les acquis des dernières décennies et l'adoption de lois qui garantissent l'égalité de droit, des inégalités existent encore ;

**CONSIDÉRANT** que des gestes politiques d'engagement en faveur de l'ouverture à l'autre, du respect de la diversité et de la différence sont encore nécessaires ;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Calixa-Lavallée représente aussi la diversité de ses citoyens et citoyennes, eux-mêmes représentatifs de toute la diversité



québécoise, et que, en ce sens, elle déclare leur droit au respect, à la reconnaissance et à l'inclusion ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Louis Tremblay, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et résolu à l'unanimité

#### ENGAGEMENTS

---

Par la présente **déclaration de la Municipalité de Calixa-Lavallée, pour l'inclusion et l'ouverture à la diversité**, la **Municipalité de Calixa-Lavallée** se positionne contre toute forme de discrimination ethnique, culturelle, sexuelle ou de genre et s'engage à :

- Adopter une culture organisationnelle appuyée sur les valeurs d'égalité, de respect, d'ouverture et d'inclusion;
- Promouvoir les valeurs d'égalité, de respect, d'ouverture et d'inclusion auprès de ses partenaires, de la population et lors de ses interventions;
- Offrir à toute personne un environnement sain et sécuritaire, ouvert, inclusif et accueillant;
- Promouvoir la présente Déclaration auprès de la population.

**ADOPTÉE**

#### **13- CORRESPONDANCE**

- a) Lettre du MTQ – Réception de notre résolution 2019-10-133

#### **14- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire ouvre une période de questions pour le public.

- On s'informe à quel endroit sera installé l'afficheur de vitesse.

#### **15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2019-11-156**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu que la présente session soit levée à 20h22.

**ADOPTÉE**

---

Daniel Plouffe  
Maire

---

Suzanne Francoeur  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

L'assemblée est close.

*Je, Daniel Plouffe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Daniel Plouffe  
Maire

Je, Suzanne Francoeur, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

---

Suzanne Francoeur  
Directrice générale et secrétaire-trésorière